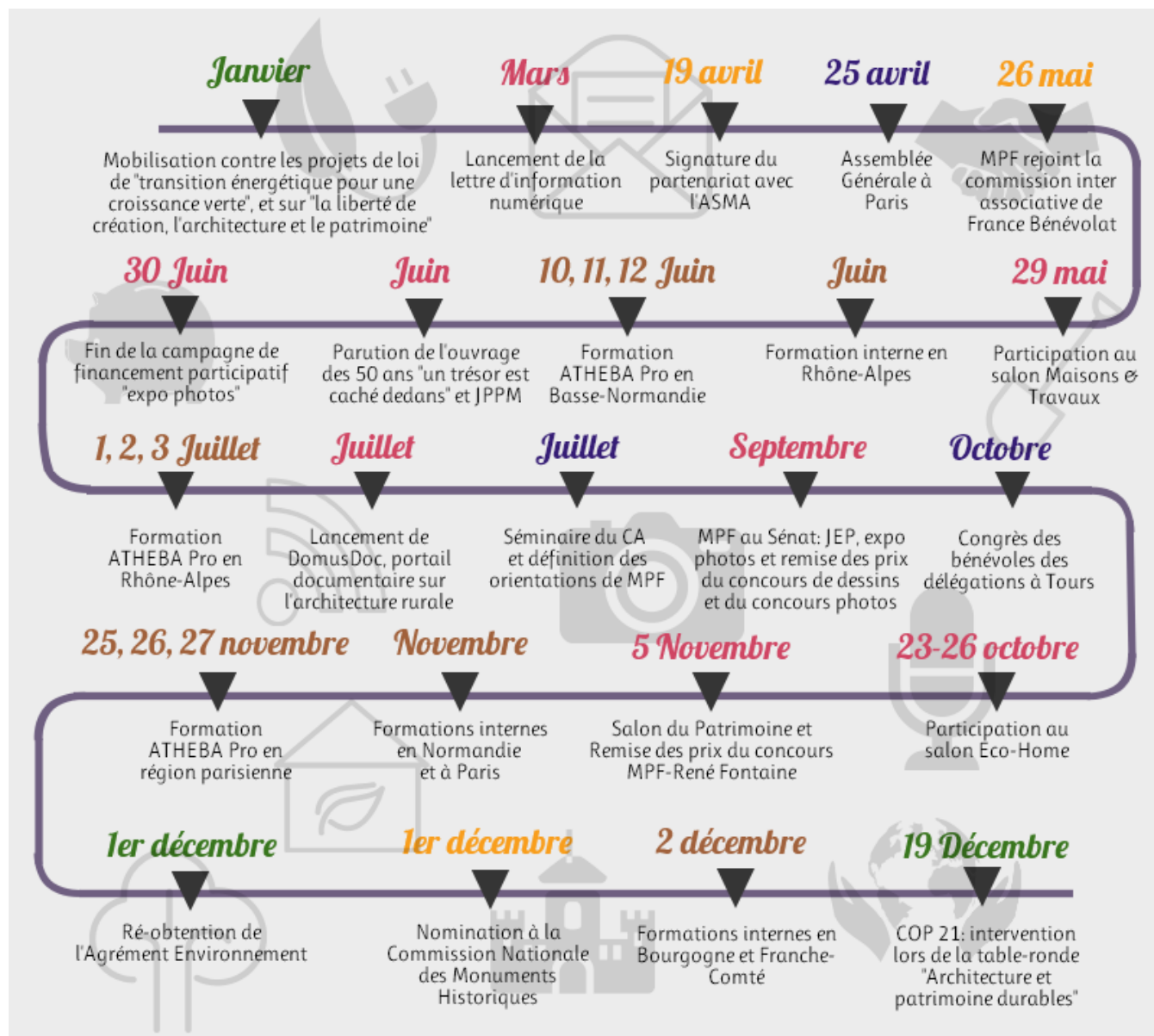


LE MOT DE BERNARD DUHEM, PRESIDENT

Son cinquantenaire, célébré en 2015, a été l'occasion pour Maisons Paysannes de France de présenter et de mettre en avant, par des actions fortes, les missions qui lui sont chères. Les concours organisés ont donné lieu à des participations enthousiastes et ont mobilisé un public sensible à nos préoccupations de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager. L'aboutissement de ces célébrations a été la parution du très bel ouvrage du cinquantenaire. Il rappelle les fondements et les origines de l'association, rassemble les grandes missions et les victoires, mais aussi les nouvelles difficultés auxquelles nous devons faire face.

Notre notoriété et notre légitimité se sont construites au fil du temps. Maisons Paysannes est riche de son expérience, elle s'appuie sur ses compétences multiples et son savoir-faire, et je souhaite rendre hommage aujourd'hui à l'ensemble des adhérents, bénévoles, délégations et salariés impliqués au quotidien pour faire fructifier ces connaissances. Elles se matérialisent par nos actions de conseil, de formations Amélioration Thermique du Bâti Ancien (ATHEBA), et par les combats menés aux côtés de nos partenaires pour défendre les intérêts du patrimoine rural et paysager auprès des instances gouvernementales. Cette expertise a généré l'invitation du Ministère de la Culture à participer à une table ronde à la COP 21, notre nomination à la Commission Nationale des Monuments Historiques, et la reconquête depuis le 20 janvier dernier de notre Agrément Environnement !

LES TEMPS FORTS EN 2015



Le cinquantenaire aura été l'occasion d'une plus grande exposition de Maisons Paysannes dans les médias locaux et nationaux, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec ambition et enthousiasme.

Rapport d'orientations 2016

AFFIRMER NOS MISSIONS

Nos axes d'interventions restent clairs :

- la préservation du bâti rural ancien, en campagne et dans les bourgs où nous devons renforcer notre action en alternative aux lotissements de périphérie ;
- la préservation des paysages ruraux (concernant les panneaux solaires et les éoliennes, nous n'avons pas une approche clivante : notre position sera prise localement, projet par projet, en coordination avec les associations locales et dans le respect de nos seules valeurs) ;
- le bâti contemporain, pour lequel nous devons poursuivre nos réflexions sur la nature et les moyens de notre intervention, et développer nos compétences collectives.

DANS LES REGIONS

Notre principale ambition est de replacer les adhérents et leurs délégués au centre du fonctionnement de l'association et de déplacer vers eux les actions nationales, avec une organisation en réseau. Dorénavant l'assemblée générale nationale annuelle se tiendra en région : le 21 mai 2016, elle aura lieu à Vienne, en Rhône-Alpes, et en 2017 en Picardie, à Beauvais. Des journées de travail et d'échanges avec les équipes dans chacune des régions seront régulièrement organisées.

REPARTIR LES TACHES

L'équipe nationale continuera de se concentrer sur la communication nationale, les actions militantes auprès des ministères et des partenaires nationaux, et jouera un rôle d'inspirateur et de facilitateur pour les délégations.

Les équipes des départements auront toute latitude pour les initiatives et l'animation militante sur leur territoire avec pour ambition la reconquête des adhérents, moins nombreux ces huit dernières années, et la formation d'une équipe solide d'animation : les deux conditions de notre crédibilité militante et de notre santé financière, donc de notre capacité d'action. Des actions « hyperlocales », à notre initiative, ou en partenariat avec les associations de proximité, séduiront davantage d'adhérents potentiels.

Délégations déclarées et *délégations simples* auront le même type de fonctionnement : choix du délégué par les adhérents, assemblée générale annuelle, formation d'une équipe de même nature que le conseil d'administration et le bureau, avec les adhérents au centre du fonctionnement, utilisation des éléments de communication fournis par l'équipe nationale (site internet, charte graphique, outils mails...).

MODERNISER ET HARMONISER NOTRE IMAGE

Suite à l'élection d'un nouveau CA en 2015 et à la définition d'une politique nouvelle pour l'association, portée par la dynamique du cinquantenaire et des événements qui l'ont marqué, la définition d'une charte graphique applicable à tous les éléments de la communication a été décidée afin d'améliorer la notoriété de l'association. S'appuyant sur les travaux de l'atelier *Communication* du congrès de Tours, celle-ci devra :

- traduire la volonté de rajeunir l'image de l'association afin de conquérir de nouveaux publics et rendre plus « lisible » notre action auprès de nos publics,
- moderniser le logo national actuel,
- permettre à ce logo une déclinaison locale en « Maisons paysannes de ... (nom du département ou de la région) », tout en restant identifiable comme un ensemble national grâce au sous-titre « Une délégation de Maisons Paysannes de France »,
- faciliter le travail des délégations en mettant à leur disposition un matériel de communication permettant de mettre en valeur leurs actions tout en assurant une identification immédiate de l'association,
- uniformiser et rendre cohérent l'ensemble des éléments de communication du réseau MPF autour d'une image de marque clairement définie et identifiable.

Dans cette optique, la revue se verra également dotée d'une nouvelle maquette pour la rendre encore plus attrayante, avec des rubriques plus variées et la mise en valeur des activités des délégations locales.

DEVELOPPER LA FORMATION

La renommée de Maisons Paysannes de France passe par ses savoir-faire au niveau du bâti ancien. Le développement de notre activité de formation constitue pour notre association un enjeu important pour les années à venir. Pour ce faire, nous avons plusieurs axes de travail :

- capitaliser sur les actions réalisées par les délégations,
- développer nos ressources locales et nationales,
- développer et décentraliser la commercialisation de nos formations avec des supports de communication adaptés,
- poursuivre nos actions vers les jeunes et les collectivités,
- renforcer nos liens avec les entreprises et les institutions représentatives,
- renforcer nos liens avec les institutionnels.